

TAEK'HAP #2

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Né(e) le _____ Lieu de naissance _____

N°portable _____ Email _____

N° de licence FFTDA

N° Passeport FFTDA

Grade

TARIF ANNUEL

Ado/Adulte à partir de 12 ans		Cours enfant (6 ans) Jeudi 18h15-19h30 200€	La cotisation comprend : -la licence FFTDA -2 passages grades keup	*DOBOK	85
Lundi 19h-21h				*Tenue obligatoire	
Jeudi 19h30 - 21h30				Cours	
1 cours	230€			Passeport Obligatoire nouveau licencié	20
2 cours	300€			*DOBOK ENFANT	55
Lundi 1/mois Maitre Lee Kang Kong <u>Uniquement sur inscription</u>		100€ à l'année soit 9 cours Ou 15€ la séance (hors inscrit et extérieur)		TOTAL	

ATTENTION : COURS DU LUNDI à EMDM 8 Avenue Gilbert Fergant
COURS DU JEUDI au GYMNASSE LE COLOMBIER

PIECES A FOURNIR

Important : Aucun remboursement ne sera effectué

- ☐ 1 photo d'identité (uniquement nouveau licencié pour le passeport)
- ☐ Certificat médical (**doit être apposé sur le passeport sportif**)
- ☐ Autorisation parentale pour les mineurs
- ☐ Charte (voir panneau d'affichage / site internet)
- ☐ **Règlement par chèque et/ou virement uniquement (CAF/CE/PASS'SPORT accepté)**
IBAN FR7616958000013219834954770
Ou espèce , règlement en 1 fois.

Je certifie avoir lu et pris en compte la charte du club

Date :Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS SAISON 2026-2027

Je soussigné(e) (nom, prénoms d'un parent ou tuteur ayant autorité)

Autorise mon enfant _____ à pratiquer l'Hapkido avec les
encadrants Taek'Hap, durant la saison sportive 2026-2027

Lieu _____ Date _____ Signature _____

CHARTRE REGLEMENT INTERIEUR TAEK'HAP

Taek'Hap vise à développer et à partager avec ses adhérents les notions de respect, loyauté, discipline, persévérance et la maîtrise de soi via la pratique de l'Hapkido.

De ce fait, l'association **exclue toute forme d'agressivité, de violence, de discrimination, d'irrespect l'un envers l'autre, surtout envers les dirigeants et bénévoles de l'association.**

La plupart étant bénévole et ayant des activités professionnelles, des cours sont susceptibles d'être annulés mais la plupart du temps seront rattrapés.

Les stages et passage de grade ne sont pas pris en charge.

Pour les stages, passage de grade et les cours déjà réglés : **Aucun remboursement ne sera effectué**

Par conséquent, afin de valider son inscription, tout adhérent(e) doit prendre connaissance de la charte ci-dessous et s'engage à la respecter :

- L'adhérent remplit ses obligations vis-à-vis du club :
 - Cotisations et justificatifs (avoir son passeport sportif à tous les cours)
 - Ponctualité (les instructeurs sont dans le droit de refuser l'accès s'ils estiment que les retards sont répétés et si cela gêne le cours)
 - Hygiène (dobok propre et repassé, ongles coupées...)
- L'adhérent (compétiteur ou non) doit faire preuve de
 - Modestie, de respect vis-à-vis du corps enseignant, de ses autres adhérents et des dirigeants
 - Assiduité aux entraînements
 - Respect de la discipline en cours et des horaires
 - Respect de la tenue
 - Avoir une tenue adéquate à la pratique (dobok uniquement, chaussures sous réserve, tête nue, tee shirt sous le dobok toléré à conditions qu'il soit discret)

De respecter les directives sanitaires mis en place ainsi que les locaux mis à disposition.

Tout manquement aux obligations administratives, d'hygiène, de comportement et de sécurité à la discipline pourrait entraîner des sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion du club.

- ☐ **Je certifie avoir lu et accepté la charte de Taek'Hap**
- ☐ **J'accepte la diffusion de photos et vidéos prise aux cours de la saison 2026-2027 (pour différents moyens de communication ou de promotion de la section).**
- ☐ **Je certifie avoir pris connaissance de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 et 2021-1947 du 31 décembre 2021 confortant le respect des principes de la République**